



## 1 Prescriptions de montage

Les bras (Position 1) doivent être boulonnés à droite et à gauche selon les trous du châssis prévus à cet effet latéralement sur le châssis du véhicule.

- Chacune des joues doit comporter au moins 2 rangées de 4 trous par côté.
- L'écartement des rangées de trous horizontaux est au minimum de 100 mm.
- Au plan vertical, l'écartement entre chaque trou est au minimum de 45 mm.

Le perçage doit être effectué conformément à la norme DIN, respect des dimensions de carrossage d'après le plan Nr. G8010168. Il est possible de recouper la partie supérieure des joues en déport du haut du châssis.

Le montage boulonné entre le châssis et les joues doit être effectué avec une visserie selon les caractéristiques suivantes :

CLASSE DE VISSERIE	SELON LA NORME	CLASSE DE RÉSISTANCE	COUPLE DE SERRAGE
6 x boulons hexagonaux M14 / 6 x écrous M14 / rondelle	DIN 933 / DIN 980 / DIN 125	8.8	125 Nm
6 x boulons hexagonaux M14 / 6 x écrous M14 / rondelle	DIN 933 / DIN 934 / DIN 125	10.9	185 Nm
6 x boulons hexagonaux M16 / 6 x écrous M16 / rondelle	DIN 933 / DIN 980 / DIN 125	8.8	195 Nm
6 x boulons hexagonaux M16 / 6 x écrous M16 / rondelle	DIN 933 / DIN 934 / DIN 125	10.9	290 Nm

WAP - Boulons hexagonaux à collerette M14 x 1.5 Écrous à collerette M14	-	10.9 / 10.9	160 + 10/0 Nm
WAP - Boulons hexagonaux à collerette M16 x 1.5 Écrous à collerette M16 - 10.9	-	10.9 / 10.9	250 + 10/0 Nm

Le Tube rond (Position 2) est inséré dans les brides qui auront été préalablement desserrée, et positionné de façon symétrique. Les brides sont ensuite serrées, avec 6x boulons, au couple de 80 Nm.

Les prescriptions de montage du constructeur du véhicule doivent par ailleurs être observées.

## 2 Maintenance & entretien

Le dispositif doit être respecté trimestriellement, en vérifiant bien l'intégrité des soudures, et les visseries serrées au couple spécifié. En cas de constat d'une quelconque déformation ou altération du dispositif anti-encastrement (tubes, articulations, supports, soudures ou pièces de verrouillage...), intervenir dans les délais les plus brefs pour assurer la réparation et/ou une remise en conformité. Le cas échéant, une immobilisation du véhicule est recommandée. Modification de ces prescriptions exclusivement avec l'accord du constructeur du dispositif. Ce matériel doit être exclusivement monté par du personnel qualifié. La responsabilité de Traxion ne saurait être engagée en aucune manière en cas de défaut de montage. Pose, adaptation et utilisation selon réglementation et caractéristiques spécifiées par les constructeurs. Toute modification du produit, en dehors de ces instructions de montage ou toutes celles validées à l'écrit par Traxion, ne saurait engager la responsabilité du fabricant et/ou du distributeur. Ce document est à communiquer à l'utilisateur (maintenance). Notice sujette à évolution sans préavis.

